

CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

PARIS, le 28 Aout 1855.

MON CHER MONSIEUR,

Après le travail du Mandement que j'adressai hier au Diocèse, je me délasse aujourd'hui en écrivant, dans l'intimité, la présente Circulaire. C'est un épanchement qui m'est d'autant plus nécessaire que je me trouve plus éloigné de vous. D'ailleurs, c'est un moyen d'imiter en quelque chose Notre Seigneur qui, après avoir parlé aux foules, rentrait dans le secret de la vie privée, pour se mieux expliquer avec les disciples qui étaient chargés de faire goûter au peuple la doctrine du Bon Maître.

J'ai vu qu'à Rome tous les pères chrétiens songent à se procurer des objets, qui peuvent convenir à leurs enfants, pour leur en faire cadeau, après les avoir fait bénir par le Père Commun. A mes yeux, le Diocèse est un père qui a autant d'enfants qu'il y a de paroisses qui le composent. Pénétré de cette pensée,